

1^{er} TRIMESTRE
2019OBSERVATION PARTENARIALE
DE LA CONJONCTURE*L'essentiel de l'emploi et de l'économie
en Provence - Alpes - Côte d'Azur*UN 1^{er} TRIMESTRE 2019 PROMETTEUR POUR LA RÉGION MALGRÉ UNE
SITUATION INTERNATIONALE COMPLEXE

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le 1^{er} trimestre a été positif : l'emploi salarié et le nombre de Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) progressent, le taux de chômage poursuit son recul et la demande d'emploi se stabilise pour la première fois en dix ans. Seuls les reprises d'emploi et l'Indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) contrarient légèrement cette atmosphère favorable. Le contexte international reste lourd et la demande intérieure demeure le vecteur de croissance pour la France. Dans l'économie régionale, la construction et l'industrie sont bien orientées et le nombre de demandeurs de délai de paiement continue à diminuer.

EMPLOI ET CHÔMAGE

L'emploi repart à la hausse

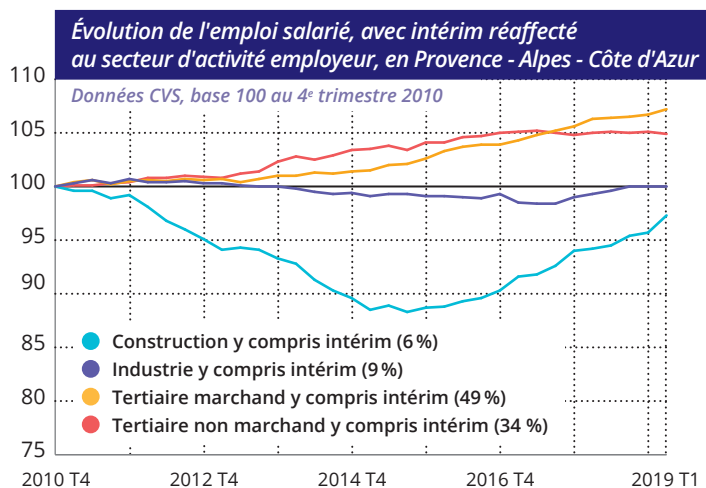
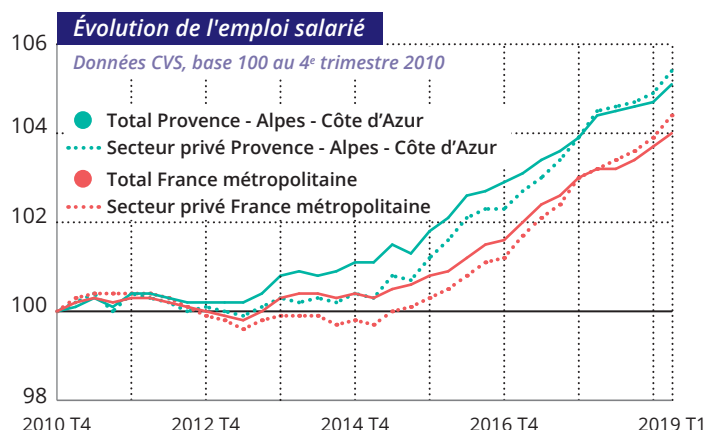
Rebond de l'emploi salarié

Au 1^{er} trimestre 2019, l'emploi salarié progresse de +0,3 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur (+6 100 emplois), après trois trimestres consécutifs de croissance molle (+0,1 %). Cette augmentation est exclusivement portée par le dynamisme du secteur privé (+0,5 %), tandis que le secteur public reste atone. Comme chaque trimestre depuis fin 2015, la région crée des emplois hors intérim. À l'inverse, l'intérim perd des effectifs pour le deuxième trimestre consécutif (-0,4 %, après -0,3 %, soit -200 emplois). Au total, au 31 mars 2019, le nombre de salariés s'élève à 1 854 300, soit 12 700 de plus sur un an (+0,7 %).

En réaffectant chaque intérimaire à son secteur d'activité employeur, l'emploi salarié progresse vivement dans le **tertiaire marchand** : +0,5 %, après +0,2 %, soit +4 900 emplois. Les créations sont les plus nombreuses dans l'*Hébergement-restauration* (+1,6 %, après deux trimestres de baisse), les *Activités de soutien aux entreprises* (+0,7 %, après +0,8 %), le *Commerce* (+0,4 %, après +0,1 %) et, dans une moindre mesure, l'*Information-communication* (+1,4 %, après +1,1 %). A contrario, les besoins de main-d'œuvre se replient dans les *Activités financières et d'assurance* (-0,3 %, après une stabilité) et les *Activités immobilières* (-0,7 %, après +0,4 %). Ailleurs, la croissance est modérée.

Avertissement : Depuis la publication de juillet 2018 portant sur le 1^{er} trimestre 2018, les estimations trimestrielles d'emploi publiées au niveau localisé (région et département) sont étendues à l'ensemble de l'emploi salarié. Sont ainsi ajoutés aux salariés du secteur marchand, ceux du tertiaire non marchand, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. Les salariés du tertiaire non marchand travaillent dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine ou l'action sociale. Parmi eux, 70 % relèvent du secteur public, les autres exercent une activité non marchande dans le privé (soutien scolaire, médecin, etc.). Par ailleurs, depuis la publication de juillet 2017 portant sur le 1^{er} trimestre 2017, les données sont établies par l'Insee en coproduction avec l'Acos (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Enfin, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.





**+ 0,3 %
de créations
d'emploi au 1^{er} trimestre,
soit + 6 100 emplois
supplémentaires**

**Progression de l'emploi
portée principalement
par le secteur privé**

**+ 1,5 % de DPAE
sur le trimestre**

Dans le **tertiaire non marchand**, le nombre de salariés y compris intérimaires recule (-0,2 %), après trois trimestres atones.

Dans l'**industrie**, les effectifs se stabilisent, après une très légère augmentation fin 2018 (+0,1 %). La hausse de la demande de travail dans la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; Fabrication de machines* (+0,8 %, après +0,2 %) compense les baisses des sous-secteurs de la *Fabrication de matériels de transport* (-0,5 %, après +0,1 %) et de la *Fabrication d'autres produits industriels* (-0,2 %, après -0,6 %). Dans les autres sous-secteurs, les besoins de main-d'œuvre n'évoluent pas.

Enfin, dans la **construction**, la croissance se poursuit. Elle est particulièrement forte en ce début d'année : +1,7 %, après +0,3 %, soit près de 2 000 emplois créés en un trimestre. L'intérim contribue à ce dynamisme : le taux de recours atteint 13 % (+0,4 point en un trimestre).

En France métropolitaine, la croissance de l'emploi salarié reste soutenue au 1^{er} trimestre 2019 (+0,4 %, après +0,3 %). Comme en région elle est uniquement portée par le secteur privé. En revanche, l'intérim se redresse après une année de repli (+1,1 %, après -1,5 % fin 2018). Sur un an, la croissance de l'emploi salarié est forte : +0,9 %, après +0,7 %.

Nouvelle augmentation des déclarations d'embauche

Les Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) progressent de +1,5 % par rapport au dernier trimestre 2018. Cette croissance bénéficie surtout aux CDD d'un mois ou moins : +1,9 %. Ce type de contrat représente 68 % des déclarations d'embauche du 1^{er} trimestre 2019. Le nombre de CDI continue de progresser mais dans une moindre mesure (+0,2 %, après +0,5 % le trimestre précédent).

La plus forte progression trimestrielle des embauches est pour le secteur de l'*Hébergement-restauration* (+6,4 %), suivi par celui de la *Construction* (+5,8 %). Ces deux secteurs regroupent 27 % des DPAE. Le secteur des *Services* concentre 61 % des déclarations ce trimestre, il est en très léger recul par rapport au trimestre précédent (-0,1 %).

Les TPE sont les plus dynamiques avec une évolution de +5,7 % de leurs embauches par rapport au dernier trimestre 2018, et représentent 36 % des déclarations totales. Ce sont ces dernières qui recrutent le plus souvent en CDI : elles concentrent à elles seules 20 % de ce type d'embauches. Seules les entreprises de 10 à 49 salariés enregistrent un recul du nombre de DPAE (-5,7 %).

Des signaux contrastés sur le marché du travail

Poursuite de la baisse du taux de chômage

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé recule de -0,1 point au 1^{er} trimestre 2019, après une forte diminution de -0,4 point fin 2018. Il s'établit ainsi à 10,1 % de la population active, son plus bas niveau depuis 2010. Par rapport au 1^{er} trimestre 2018, il décroît de -0,6 point.

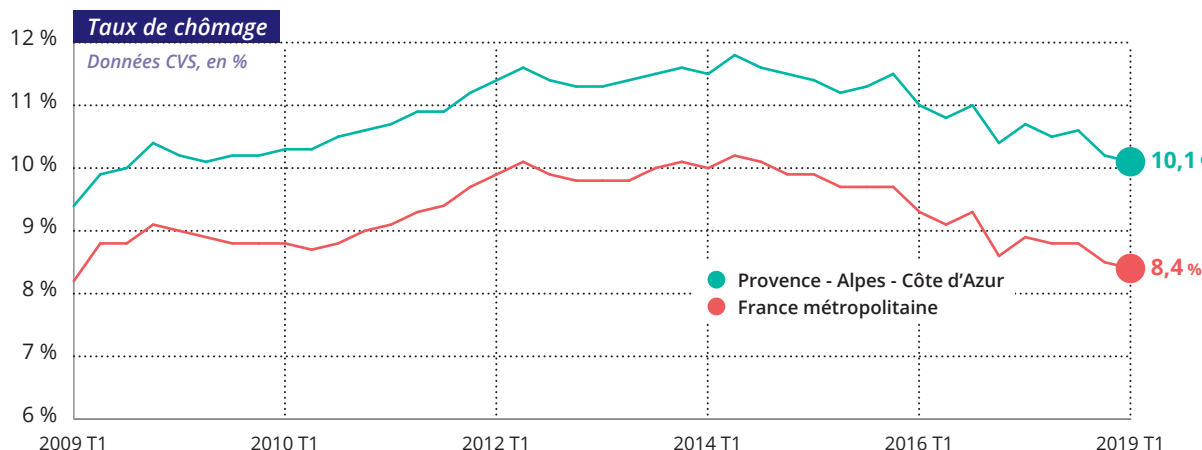
En France métropolitaine, le taux de chômage poursuit également sa baisse trimestrielle : -0,1 point, après -0,3 point. Il retrouve ainsi son niveau enregistré dix ans auparavant : 8,4 % de la population active. Sur un an, le repli est de -0,5 point.

Au niveau départemental, le taux de chômage baisse au même rythme qu'au niveau régional (-0,1 point) dans le Vaucluse

(11,4 %), qui affiche toujours le taux le plus élevé. Il se stabilise dans tous les autres départements de la région : les Hautes-Alpes (8,3 %), les Alpes-Maritimes (9,3 %), le Var (9,9 %), les Bouches-du-Rhône (10,5 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (10,6 %).

Après dix ans de hausse, la demande d'emploi se stabilise

Au 1^{er} trimestre 2019, la région compte en moyenne 499 800 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre se stabilise en rythme annuel, après dix ans de hausse.



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

La demande d'emploi des hommes diminue à nouveau (-0,7 % sur un an, après -0,9 % fin 2018), tandis que celle des femmes augmente encore (+0,7 %, après +1,3 %). Si du côté des moins de 25 ans, la demande d'emploi repart légèrement à la hausse (+0,3 %, après -0,1 %), chez les 50 ans et plus, elle ralentit modérément (+2,6 %, après +2,7 %). La demande d'emploi de longue durée décélère (+4,0 %, après +5,7 %) pendant que le nombre d'inscrits depuis moins d'un an consolide sa baisse (-3,1 %, après -4,0 %). En France métropolitaine, la demande d'emploi enchaîne son second trimestre de recul (-0,4 %, après -0,3 %). Les évolutions sont comparables à celles observées à l'échelle régionale, sauf pour le nombre de jeunes qui continue à diminuer.

Légère baisse annuelle des reprises d'emploi ce trimestre

Au cours du 1^{er} trimestre 2019, plus de 93 400 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une diminution de -1 % par rapport au 1^{er} trimestre 2018. Sur 12 mois glissants, cela représente près de 377 400 reprises d'emploi (+1,8 % par rapport à l'année précédente).

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.



Taux de chômage de 10,1 %, -0,1 point sur le trimestre

Stabilité de la demande d'emploi (catégories A, B, C) sur un an

93 400 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur le trimestre

Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -0,4 %. 14 900 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ont retrouvé un emploi. Il s'agit de la classe d'âge ayant le plus profité des reprises d'emploi avec un taux de 10,8 % (8,6 % pour les 25-49 ans et 4,9 % pour les 50 ans et plus). Deux tiers des reprises d'emploi concernent des demandeurs d'emploi ayant moins d'un an d'ancienneté.

L'Indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) se dégrade légèrement au 1^{er} trimestre 2019

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 31 mars 2019, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur resterait, en moyenne, inscrit un an et une semaine (370 jours) sur les listes de Pôle emploi, soit 6 jours de plus ce trimestre. Cette dégradation trimestrielle touche toutes les catégories de population, surtout les seniors (+18 jours) et les hommes (+8 jours).

En revanche, en rythme annuel, l'ICDC régional diminue de plus d'une semaine (-10 jours).

L'ICDC dans les Hautes-Alpes (413 jours) et le Vaucluse (404 jours) est élevé avec une nette détérioration pour ce trimestre (+29 et +11 jours). Il diminue de -44 jours au sein des Alpes-de-Haute-Provence et repasse sous la barre des 400 jours (395 jours) pour la première fois depuis deux ans. Dans les Bouches-du-Rhône (376 jours) et les Alpes-Maritimes (348 jours), la dégradation de l'indicateur est d'environ une semaine. Pour le Var (354 jours), une légère amélioration de moins d'une semaine est observée.

ZOOM SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TERRITORIALISÉ

Le taux de chômage n'augmente que dans les zones d'emploi de Fréjus - Saint-Raphaël et Cavaillon - Apt

Au 1^{er} trimestre 2019, le taux de chômage recule entre -0,1 et -0,2 point dans les zones d'emploi de Gap (8,1 %), Briançon (8,3 %), Toulon (9,3 %), Salon-de-Provence (10,0 %), Digne-les-Bains (10,2 %), Manosque (10,5 %), Draguignan (11,1 %) et Orange (11,7 %). À l'inverse, il augmente de +0,2 point à Fréjus - Saint-Raphaël et Cavaillon - Apt (11,8 % pour les deux zones). Dans les autres territoires de Provence - Alpes - Côte d'Azur, il n'évolue pas.

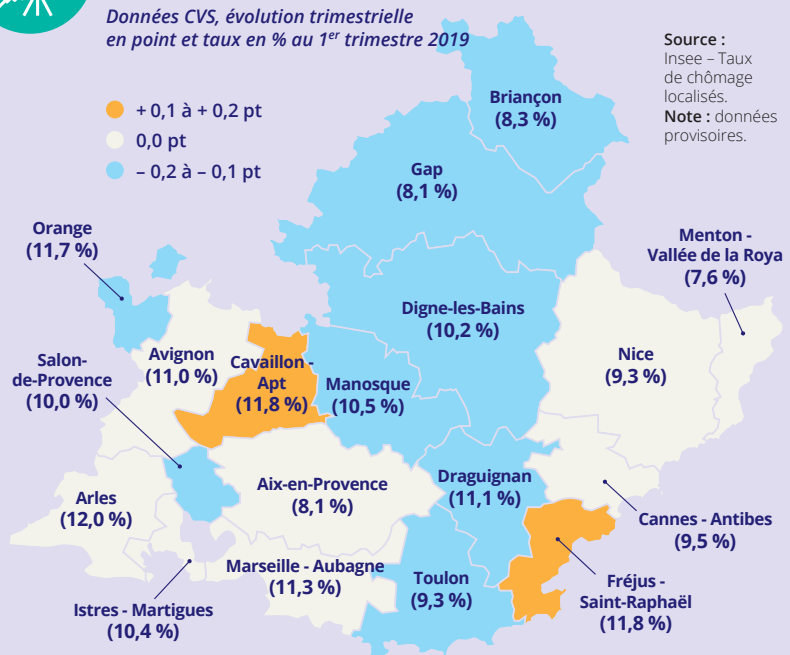
Provence - Alpes - Côte d'Azur : 10,1 % (-0,1 pt)
France métropolitaine : 8,4 % (-0,1 pt)



Évolution du taux de chômage par zone d'emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur entre le 4^e trimestre 2018 et le 1^{er} trimestre 2019

Données CVS, évolution trimestrielle en point et taux en % au 1^{er} trimestre 2019

- +0,1 à +0,2 pt
- 0,0 pt
- -0,2 à -0,1 pt



Source : Insee - Taux de chômage localisés.
Note : données provisoires.

Des mesures de soutien budgétaire dans la zone euro, la croissance française appuyée par la demande intérieure

Marqué notamment par les tensions commerciales parties des États-Unis et par la perspective du *Brexit*, l'environnement international paraît moins porteur que l'an dernier. Les banques centrales comme les différents gouvernements ont néanmoins pris acte du risque de ralentissement et ajustent en conséquence leur politique économique. Début 2019, les principaux pays de la zone euro ont ainsi pour la plupart mis en place des mesures de soutien budgétaire. Le pouvoir d'achat accélérerait donc en zone euro.

En France, au 1^{er} trimestre 2019, la croissance s'est établie à +0,3 %, portée par la demande intérieure. La consommation

des ménages a été soutenue par un pouvoir d'achat dynamique, tandis que le commerce extérieur a pesé sur la croissance. Les créations d'emploi salarié marchand non agricole ont, en outre, été très élevées.

D'ici fin 2019, l'économie française conserverait le même rythme de croissance trimestrielle. Le pouvoir d'achat des ménages progresserait de +2,3 % sur l'année, épaulant la consommation qui serait ainsi la principale contribution à la croissance. Le commerce extérieur pèserait à nouveau sur l'activité, contrairement à l'an dernier. En moyenne annuelle, le PIB croîtrait de +1,3 % en 2019 (après +1,7 % en 2018). Le taux de chômage poursuivrait sa baisse et s'établirait à 8,3 % fin 2019.

Une situation économique régionale favorable

L'économie régionale « en amélioration »

À la fin du 2^e trimestre 2019, la **production industrielle** amorce une reprise suite à la résorption d'incidents techniques et à une demande nationale et internationale mieux orientée.

Ce sont les filières de la *Fabrication de matériels de transport* et de la *Fabrication de composants électriques* qui portent la tendance alors que les secteurs de la *Métallurgie* et de la *Chimie* demeurent stables. Le taux d'utilisation des capacités de production augmente de +1 point (79 %) mais se situe encore en deçà de sa moyenne de longue période (82 %).

Dans les **services marchands**, composante majoritaire de l'économie régionale en termes d'emploi, le niveau des transactions progresse dans d'étroites limites dans un contexte de demande moins bien orientée. Toutefois, les secteurs du *Transport*, de l'*Hébergement*, de l'*Ingénierie*, de la *Communication* et de l'*Intérim* évoluent favorablement.

Dans la **construction**, la production se stabilise dans le gros

œuvre, pendant que l'activité poursuit sa hausse dans le second œuvre et les travaux publics.

À court terme, la production dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics devrait progresser et une reprise d'activité devrait se confirmer dans l'industrie et les services marchands.

Les demandeurs de délais continuent de diminuer

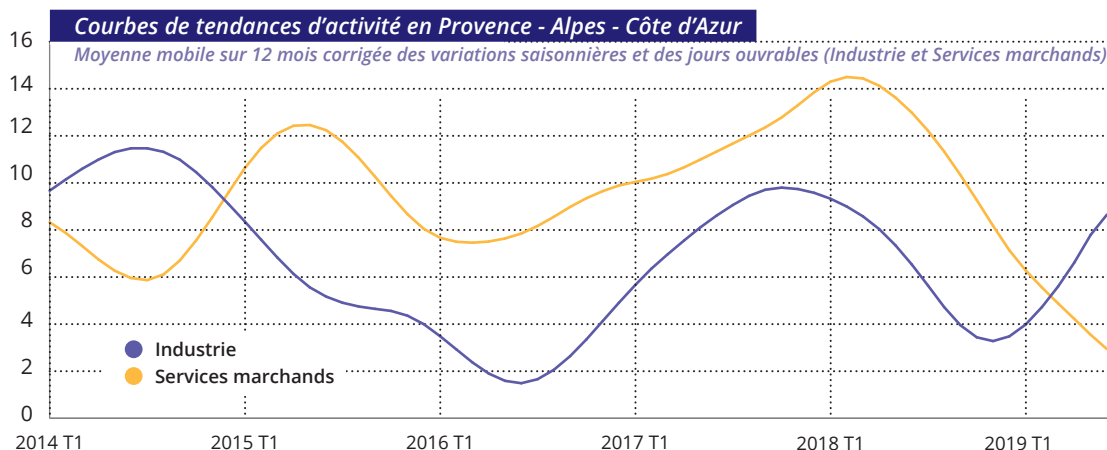
En Provence - Alpes - Côte d'Azur, de janvier à mai 2019, 4 489 entreprises ont demandé un délai pour le paiement de leurs cotisations à l'Urssaf, soit 2,4 % des entreprises. En un an, le nombre de demandeurs a baissé de -19 %.

Cette amélioration concerne uniquement les entreprises de moins de 10 salariés (-27 % en annuel).

Tous les secteurs sont concernés, mais plus particulièrement ceux de la *Construction* et de l'*Hébergement-restauration* (respectivement -30 % et -22 % en annuel).



La construction
toujours au beau fixe
.....
Baisse des demandes
de délai de paiement
pour les TPE



Note : Les courbes de tendance s'appuient sur le volume de production dans l'industrie et sur le volume des affaires dans les services marchands.

Source : Banque de France.

LES ÉTUDES VUES EN PLÉNIÈRE



De plus en plus d'habitants des Alpes-Maritimes travaillent à Monaco

En 2015, 26 700 habitants des Alpes-Maritimes travaillent à Monaco. Le nombre de ces frontaliers a été multiplié par 1,8 en 25 ans. Ils habitent de plus en plus loin de la Principauté. En comparaison de l'ensemble des habitants des Alpes-Maritimes occupant un emploi, ils utilisent plus souvent les deux-roues ou les transports en commun pour se rendre à leur travail. Ils travaillent plus fréquemment dans l'hébergement-restauration et les activités financières et d'assurance. Les frontaliers sont en majorité des hommes qui occupent

une grande variété de métiers : ouvrier dans la construction, employé dans l'hôtellerie-restauration ou encore cadre dans les activités financières ou informatiques. Les femmes sont surreprésentées dans des postes d'employé dans le secteur de la santé ou de profession intermédiaire.

Insee Provence - Alpes - Côte d'Azur

Pascale Rouaud

Philippe Winnicki



POWERPOINT



ÉTUDE

NOTES DE



CONJONCTURE



TÉLÉCHARGER

→ Insee conjoncture Provence - Alpes - Côte d'Azur, juillet 2019

→ La note de conjoncture de la Direccte Provence - Alpes - Côte d'Azur, juillet 2019

→ Statistiques et indicateurs - Pôle emploi, juillet 2019

→ La conjoncture en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Banque de France, juillet 2019

→ Stat'Ur PACA - Urssaf, juillet 2019

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est **un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par l'ORM** et constitué de **la Région, la Direccte, Pôle emploi, la DR Insee, la Banque de France** et **l'Urssaf**.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer **des diagnostics conjoncturels partagés** en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un **lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région** – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de **connaissances partenariales** et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de **répondre aux besoins des décideurs** en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est :

- Chaque trimestre, une réunion technique, une séance plénière et la diffusion d'un communiqué cosigné par les membres du réseau.
- Un site Internet dédié : www.observation-partenariale-conjoncture.org

Directeur de publication
Philippe Cottet

Réalisation
Groupe technique d'OPC

Conception graphique - PAO
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 16 juillet 2019



Observatoire Régional des Métiers